



Éloquence 45

45000 ORLÉANS

Soirée du 6 décembre 2011

Les participants (et leur rôle)

André Jouvrey (Président aux improvisations), Bernard Granger (Orateur), Catherine Peltier, Christiane Desroches, Françoise Le Reste (Evaluatrice générale), Jean Barbier (Grammairien), Jean-Claude Billat (Président de soirée), Jean-Pierre Lehérissé (Orateur), Luc Gilbert (Chronométrateur, Evaluator), Olivier Souchon (Evaluator), Paul Chopin (Orateur), Rodolphe Sopracase, Yves Tabareau (Censeurs de gaffes – compteur d'hésitations).

Ouverture de la soirée

Catherine ouvre la soirée. Plusieurs adhérents du club sont absents, alors qu'ils n'ont pas prévenu ni André ni Françoise.

Françoise est allée à la conférence de Bâle où André a été cité : il a été distingué pour son travail de Gouverneur du secteur A2 qui a permis le recrutement de nombreux membres nouveaux.

Le menu présenté par André est composé de l'apéritif traditionnel, d'une viande de rôti de veau à l'ancienne accompagné d'une purée de légumes, et suivi d'un cake aux raisins façon pain perdu.

Le président de soirée, Jean-Claude, prend la parole. C'est pour lui une tâche très agréable et facile car c'est celui qui tire les ficelles. Il se réjouit du travail effectué dans le club et des lauriers dont ses membres sont couverts, honneurs qui rejaillissent sur le club. Jean – Claude porte un toast à la convivialité et au sérieux du travail accompli.

Le mot du grammairien, Jean, est robuste qui signifie solide. Il peut être employé au sens propre comme au figuré

Improvisations

Le président aux improvisations, André, nous parle des concours d'improvisation lors des conférences et nous annonce que ce soir la conférence s'invite chez nous. André reprend deux sujets de concours dont celui sur lequel Catherine a concouru.

Sujet n°1 : Un cabinet de recrutement vous propose un emploi, mais vous êtes en concurrence avec d'autres postulants. Pourquoi êtes – vous le meilleur candidat ?

Pour Olivier : Il est allé au Pôle Emploi.

Pour Yves : Yves pense être celui qu'il faut car il est convaincu d'être le bon candidat. Il pense être capable de créer une bonne ambiance au sein de la société. Et c'est bon pour son chiffre d'affaire.

Pour Rodolphe : Rodolphe pense être le meilleur candidat car en plus d'être un bon chercheur, il est un bon communicant ce qui le distingue des autres.

Sujet 2 : Quel est le pire cadeau qu'on vous a offert ou rapporté et que vous ne pouvez absolument pas jeter ?

Pour Jean : Jean est contre les cadeaux. Il est anti-cadeau car pour un cadeau qu'on reçoit, il faut en faire un. Jean préfère les fleurs, car le lendemain, elles sont fanées et on peut les jeter à la poubelle sans se sentir obligé de devoir racheter soi-même pour offrir.

Pour Jean-Claude : Marcel, un parent proche, revient d'un voyage exotique et a rapporté un masque. C'est un objet culturel tribal que Jean-Claude ne veut pas exposer car cela serait un outrage aux traditions de la peuplade dont il provient. Malheureusement, Marcel n'a pas ce genre de préoccupation et quand il vient voir Jean-Claude chez lui, ce dernier se sent obligé de l'accrocher au mur.

Pour Christiane : Christiane avait une patiente qui l'aimait beaucoup et qui lui envoyait toujours des cartes postales. Un jour, elle a voulu absolument lui faire plaisir en lui rapportant un cadeau de vacances. C'était un superbe vase tarabiscoté, de couleur caca d'oie, enveloppé dans plusieurs couches de papiers. Le vase a été mis dans un coin.

Jean-Claude annonce la pause repas et donne quelques conseils comment bien utiliser ce temps.

Discours préparés

Orateur Paul : durée du discours de 10 min. « A votre avis, quel sujet préoccupe tout un chacun, même s'il n'en parle pas constamment, et prétend même ne pas s'en soucier ? La réponse est LA MORT ». Existe-t'il des critères stricts pour décréter la mort de quelqu'un ? Pendant longtemps, il suffisait que le cœur cesse de battre pour que le décès soit reconnu. De nos jours, 75% des décès ont lieu à l'hôpital et critères légaux sont devenus nécessaires. Il y a 3 critères : 1) absence totale de conscience et d'activité motrice spontanée, 2) absence de tous les réflexes du tronc cérébral, qui préside au fonctionnement de la plupart des fonctions vitales et 3) absence de ventilation spontanée. On a ainsi 2 ensembles d'organes d'importance : l'ensemble cœur/cerveau et le cerveau. Si le cœur/poumon lâche en premier

(infarctus ou détresse respiratoire), les urgentistes disposent d'un délai légal de 30 minutes maximum pour tenter de réanimer le sujet. Au-delà, le constat de décès est prononcé, mais on a déjà observé des cas d'individus réanimés après 1h de massage cardiaque. Alors quand s'arrêter ? Si le cerveau lâche en premier (traumatisme crânien ou AVC), un scanner ou un IRM du cerveau est pratiqué pour déterminer l'étendue des lésions cérébrales. Si la circulation cérébrale est interrompue, on parle de mort cérébrale. En cas de mort cérébrale, le cœur continue de battre spontanément quelques heures assurant un grand choix d'organes aux transplantateurs. En raison de la logique utilitariste des organes, il y a désaccord pour certains sur l'assimilation de la mort cérébrale à la mort légale. Paul termine par un florilège de jeux de mots autour du mortel thème de la mort.

Orateur Jean-Pierre : durée du discours de 7 min. Le sujet traité est l'apprentissage du bonheur, thème intergénérationnel. Pour être heureux, il faut prendre de bonnes habitudes. Une façon d'y parvenir est d'en faire des rituels c'est-à-dire d'en faire des habitudes tellement automatiques qu'elles ne demandent plus d'efforts. Pour être heureux, les valeurs personnelles sont importantes. La théorie du hamburger aide également à reconnaître ses habitudes personnelles concernant la satisfaction de ses besoins. On a l'opposition entre la recherche d'un bénéfice immédiat ou futur et l'opposition entre la conséquence d'un préjudice immédiat ou futur. Ceci donne 4 typologies de comportements différents : le viveur, le fonceur, le défaitiste, le bienheureux. Pour conclure, pour être bienheureux, il s'agit de rechercher les choses qu'on aime dans le cadre de ses valeurs personnelles.

Orateur Bernard : durée du discours de 8 min. Le thème du discours est la psychologie appliquée dans l'armée. La caserne est l'élément clé pour faire des soldats et elle applique la psychologie. On y pratique de manière réfléchie l'obéissance, la désobéissance et l'ordre. Bernard cite alors 3 exemples illustrant cela. Le premier exemple est le garde à vous / repos. Chaque jour, chaque soldat fait 36 garde à vous / repos pour lui apprendre l'obéissance. Pour apprendre l'ordre, on demande aux plus grands de se mettre devant et aux plus petits de se mettre derrière. Ces derniers profitent parfois de leur position en retrait pour désobéir et ne pas se mettre au garde à vous. Le deuxième exemple est la revue d'arme qui a lieu chaque semaine et qui dure des heures. On y trouve de l'obéissance quand on graisse son fusil pendant des heures et de la désobéissance quand, à la place, on préfère jouer à la belotte. Enfin le troisième exemple est le champ de bataille où il n'y a que de l'obéissance.

Evaluations

Evaluations des improvisations par André

André insiste sur l'importance d'être mis en situation comme dans un concours. Il dit bravo à tous les improvisateurs car chacun a bien traité le sujet et c'est cela le plus important.

Evaluation du discours de Paul par Luc

Luc nous dit que Paul est un TM robuste et qu'il est difficile de trouver des défauts dans sa prestation. Sa gestuelle est très posée, tout est décomposé. Paul sait très bien utiliser les silences pour nous aider à être attentif. Les mots sont également bien décomposés. Le seul reproche que l'on pourrait faire concerne les déplacements de Paul par rapport à la configuration de la salle qui le mettaient de profil à certains moments.

Evaluation du discours de Jean-Pierre par Olivier

Olivier est content d'évaluer un tel discours car le sujet est intéressant et utile dans notre société. Le placement de Jean-Pierre est fixe par rapport au paperboard, ce qui est bien car cela nous permet de bien pouvoir lire ce dernier. Olivier trouve intéressante la classification donnée par la théorie du hamburger. Il se pose alors une difficulté : à quelle catégorie appartenons – nous ?

Evaluation du discours de Bernard par Catherine

Catherine a bien aimé les 3 exemples donnés par Bernard concernant la vie militaire. Elle a trouvé le discours persuasif, informatif et distrayant. Elle dit bravo à Bernard car il a fait le discours sans utiliser de notes. Catherine a apprécié le ton enjoué, l'humour, les gestes et les mimes. Il aurait peut-être été souhaitable de soigner un peu plus l'introduction et la conclusion et de faire attention aux mots tronqués et parasites.

Rapport du grammairien, Jean

La moitié des orateurs a utilisé le mot robuste, toujours au sens figuré et jamais au sens littéral. Jean n'a pas noté de fautes de grammaires notées.

Rapport du chronométrateur, Luc

Le temps a été globalement respecté (dépassement de 10 min) si on compte qu'il y a eu 6 improvisations et un discours de 10 min. Les dépassements les plus notables sont de 1 min 26 par Paul pour son discours (ce qui est remarquable, car faible, compte tenu de la durée du discours de 10 min) et le dépassement de 2 min 15 par Jean-Pierre pour son discours.

Rapport du censeur de gaffe – compteur d'hésitations, Yves

Yves nous rapporte 3 gaffes ce soir. Le président de soirée a oublié le grammairien en début de réunion et de demander le vote pour le meilleur discours. Françoise a oublié de faire voter pour la meilleure évaluation. Il y a eu quelques hésitations dans les discours de Jean-Pierre et de Bernard, ainsi que dans les évaluations faites par Luc (chronométrage) et par Catherine (discours de Bernard).

Evaluation de la soirée par l'évaluatrice générale, Françoise

Françoise nous fait remarquer que le mot du grammairien était écrit un peu petit et pas assez visible (caché). Elle a trouvé les deux séries d'improvisations très agréables. Françoise dit bravo au président de soirée qui nous a rappelé comment mieux utiliser le temps de la pause (comme par exemple d'inciter les évaluateurs à aller voir les orateurs). Pour l'évaluatrice générale, une évaluation (de discours comme d'autre chose) est un mini-discours qui doit comporter une introduction, un développement et une conclusion. Tous les évaluateurs ont donné ce soir des points précis positifs et négatifs. Françoise a passé une excellente soirée. Elle aurait souhaité qu'il existe un prix pour l'orateur en progrès, à savoir Bernard.

Evaluation de la soirée par le Président de soirée, Jean-Claude

Jean-Claude nous fait remarquer que quand on se concentre sur certains sujets, on manque souvent de vigilance sur d'autres, ce qui entraîne des gaffes.

Il a apprécié la richesse des exposés et l'utilisation d'exemples et ou de « caricatures » (représentation) qui ont accroché notre attention. La soirée était agréable avec deux sujets d'improvisation.

Clôture de la soirée

Catherine reprends le pupitre. Elle attribue la gaffe à Jean-Claude. Françoise annonce le déroulement de la soirée du 20 décembre. A lieu ensuite une discussion sur les jours de réunion pour le mois de janvier (les mardis 10 et 24 sont les deux jours de ce mois où nous nous réunirons).

Catherine remet les récompenses. La meilleure improvisation est attribuée ex-aequo à Jean et Rodolphe, la meilleure évaluation à Luc et le meilleur discours à Paul.

Programme de la soirée du 20 décembre spéciale improvisation

Contrairement à ce qui avait été annoncé précédemment, la soirée ne sera pas à l'envers. C'est une petite fête. Chacun est prié d'amener un petit cadeau d'une valeur inférieure à 5 €. Les cadeaux seront mélangés et tirés au sort. Chaque cadeau fournira un thème pour une improvisation de maximum 2 minutes.

Président de soirée : Rodolphe

Grammairien : Jean-Claude (mot : hétéroclite)

Programme de la 1^{ère} séance de janvier (10 janvier)

Président de soirée :

Président aux improvisations :

Evaluateur général : Olivier

Grammairien :

Chronométrateur :

Censeur de gaffes et compteur d'hésitations :

Discours 1 :

Discours 2 :

Discours 3 :

Evaluateurs : Paul, Françoise, Marie-Thérèse

Rappel pour les membres d'Eloquence 45 : en cas d'absence ou de personne invitée, en informer André (02 38 66 66 68, andre.jeuvrey@orange.fr) et Françoise (02 38 58 22 49, francoise.le-reste@orange.fr)

Compte rendu établi par Rodolphe SOPRACASE, secrétaire.